



Altus Consultants Audit

Société inscrite à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes d'AIX-BASTIA

**Association Tutélaire des Inadaptés de Haute Corse –
Service Mandataire à la Protection des Majeurs
25 Bis Rue Luce de CASABIANCA
20200 BASTIA**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Résidence Les Jardins de TOGA - Bât. F - 20200 BASTIA
Tél. : 04.95.34.92.22 - Fax : 04.95.34.92.24 - Email : jancabinet@aol.com

SARL au capital de 5 000 euros - RCS BASTIA B 829 121 565
SIRET : 829 121 565 00016 APE : 6920Z
N° identification : FR 12829121565

**Association Tutélaire des Inadaptés de Haute Corse -
Service Mandataire à la Protection des Majeurs
Siège social : 25 Bis Rue Luce de CASABIANCA
20200 BASTIA**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Mesdames, Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ATIHC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ATIHC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BASTIA, le 25 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

ALTUS CONSULTANTS AUDIT, représentée par
la signataire, Géraldine OTTAVIANI

ALTUS CONSULTANTS AUDIT
Les Jardins de Toga 20200 BASTIA
Sarl au Capital de 4.000 euros
Société inscrite à la compagnie régionale
des commissaires aux comptes d'AIX - BASTIA
Tél: 04 95 34 92 22 - Fax: 04 95 34 92 24
SIRUT: 829 127 885 00016 - APE: 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 770.80	3 152.90	617.90	1 049.89	431.99	41.15	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	128 231.04	110 966.12	17 264.92	21 061.83	3 796.91	18.03		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	132 001.84	114 119.02	17 882.82	22 111.72	4 228.90	19.13		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances (3)								
Créances usagers et comptes rattachés								
Autres créances	11 036.51		11 036.51	3 216.69	7 819.82	243.10		
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	229 328.51		229 328.51	180 262.69	49 065.82	27.22		
Charges constatées d'avance (3)				1 029.60	1 029.60	100.00		
Total III	240 365.02		240 365.02	184 508.98	55 856.04	30.27		
Comptes de Régularisation								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	372 366.86	114 119.02	258 247.84	206 620.70	51 627.14	24.99		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 882.51		3 882.51			
	Report à nouveau	33 746.23		11 910.00		21 836.23	183.34
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	26 252.67		21 836.23		48 088.90	220.23
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	160 128.55		160 128.55				
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	156 517.50		130 264.83		26 252.67	20.15	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	29 614.97		9 462.45		20 152.52	212.97
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	29 614.97		9 462.45		20 152.52	212.97	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	60.00				60.00	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 618.15		5 234.09		3 384.06	64.65
	Dettes fiscales et sociales	62 088.98		60 277.85		1 811.13	3.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 348.24		1 381.48		33.24	2.41
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	72 115.37		66 893.42		5 221.95	7.81
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	258 247.84		206 620.70		51 627.14	24.99

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

72 115.37 66 893.42

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	67 935.32		56 218.70		11 716.62	20.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	38 363.38		4 563.81		33 799.57	740.60
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	565 130.70		555 306.92		9 823.78	1.77
Total I	671 429.40		616 089.43		55 339.97	8.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	131 315.22		104 161.15		27 154.07	26.07
Impôts, taxes et versements assimilés	18 927.00		19 148.00		221.00	1.15
Salaires et traitements	332 052.24		349 061.62		17 009.38	4.87
Charges sociales	123 151.85		144 795.83		21 643.98	14.95
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 152.63		11 975.31		1 822.68	15.22
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions			9 462.45		9 462.45	100.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	0.92		0.20		0.72	360.00
Total II	615 599.86		638 604.56		23 004.70	3.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	55 829.54		22 515.13		78 344.67	347.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	38.10		44.40		6.30	14.19
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)						
	55 867.64		22 470.73		78 338.37	348.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			690.00		690.00	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII			690.00		690.00	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			55.50		55.50	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII			55.50		55.50	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			634.50		634.50	100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	671 467.50		616 823.83		54 643.67	8.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	615 599.86		638 660.06		23 060.20	3.61
Solde intermédiaire	55 867.64		21 836.23		77 703.87	355.85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			29 614.97		29 614.97	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	26 252.67		21 836.23		48 088.90	220.23

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

afin de rétablir un équilibre et sécuriser l'aptitude du service à couvrir d'éventuelles pertes, l'autorité de tarification nous autorise l'affectation au poste de "réserve de compensation des déficits" le solde positif de 33 462 € représentant la totalité des sommes inscrites aux postes de "réserve de trésorerie" 2009 et "réduction des charges d'exploitation 2015", ainsi que la totalité du solde positif de 28 647€ inscrit au poste de "réduction des charges d'exploitation 2014".

par ailleurs afin de renforcer la capacité de financement du service nous avons reçu l'accord d'affecter la somme de 30 000€ du "poste réserve de trésorerie" au poste de "financement des mesures d'exploitation" avec la possibilité de doter un montant excédant cette reprise .

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 171		600
Installations générales agencements aménagements divers	67 762		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 146		5 324
TOTAL	122 907		5 324
TOTAL GENERAL	126 078		5 924

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 771	3 771
Installations générales agencements aménagements divers			67 762	67 762
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			60 470	60 470
TOTAL			128 231	128 231
TOTAL GENERAL			132 002	132 002

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 121	1 032		3 153
Installations générales agencements aménagements divers	56 860	4 809		61 669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 986	4 311		49 297
TOTAL	101 845	9 121		110 966
TOTAL GENERAL	103 966	10 153		114 119

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 032				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 809				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 311				
TOTAL	9 121				
TOTAL GENERAL	10 153				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	3 883				3 883
Report à nouveau	11 910		35 335	57 171	33 746
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 836	48 089			26 253
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	160 129		96 950	96 950	160 129
Provisions réglementées					
TOTAL I	130 265	48 089	132 285	154 121	156 518

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	9 462	29 615	9 462		29 615
TOTAL	9 462	29 615	9 462		29 615
TOTAL GENERAL	9 462	29 615	9 462		29 615
Dont dotations et reprises d'exploitation		29 615	9 462		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	11 037	11 037	
TOTAL	11 037	11 037	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	60	60		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 618	8 618		
Personnel et comptes rattachés	18 498	18 498		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 310	41 310		
Autres impôts taxes et assimilés	2 281	2 281		
Autres dettes	1 348	1 348		
TOTAL	72 115	72 115		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	591 707 10 045 14 503-	693 195 82 347 57 497	629 653 52 464- 66 087-	611 525 399- 21 836-	633 066 66 020 26 253
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	591 707 10 045 14 503-	693 195 82 347 57 497	629 653 52 464- 66 087-	611 525 399- 21 836-	633 066 66 020 26 253
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	13 328 418 130 572	13 332 394 131 072	13 394 467 165 482	13 346 408 144 796	9 329 616 123 152
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	13 328 418 130 572	13 332 394 131 072	13 394 467 165 482	13 346 408 144 796	9 329 616 123 152